AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-5-81693351

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL 70 F

Régisseur de recettes de la D.D.A

C.C.P Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

N° 9 - 15 Mai 1981

VIGNE

OIDIUM :

La recrudescence des attaques d'Oïdium, sur cépages sensibles, est constatée notamment dans les vignes non traitées ou mal traitées. Le maintien de la protection est conseillé. Les diverses matières actives : fénarimol, triadiméfon, soufre micronisé mouillable, doivent être appliquées à une cadence ne dépassant pas douze à quatorze jours.

Les apports de soufre en poudre n'ont pas toujours été effectués dans de bonnes conditions ; aussi est-il prudent, là aussi, de renouveler et de maintenir la protection.

MILDIOU :

Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont ralenti la végétation de la vigne, mais aussi l'évolution du Mildiou. A la suite des forts orages de fin avril (Aude, Pyrénées Orientales) et surtout les pluies tombées du 9 au 12 mai (Hérault, Gard, Aude) quelques foyers primaires sont apparus : huit sont connus à ce jour, dans la région de Perpignan, un seul dans l'Hérault (dans une vigne menée à la submersion). Cette situation devrait se concrétiser avec la découverte de foyers dans l'Hérault et le Gard à partir du 20 mai.

Nous conseillons de se contenter, pour le moment, de la suppression des sagattes et de faciliter, lorsque cela est possible, un écoulement des eaux. En cas de découverte de quelques taches, procéder à la destruction des organes atteints. Si leur nombre est élevé, entreprendre le traitement de la parcelle concernée.

EUDEMIS :

Le vol s'est développé avec beaucoup d'amplitude depuis la mi-avril. Cependant l'évolution des pontes fut entravée par les basses températures nocturnes et les pluies du 10 mai.

Les pontes nouvelles sont actuellement en cours à St Gilles (Gard), le Sud des Costières gardoises, le Roussillon. Ne pas traiter avant d'être mieux informé sur leur évolution. Attendre un nouvel avis.

PYRALE :

Les "montées" assez nombreuses sont observées dans les localités où cette chenille est habituellement active. L'intervention ne se justifie actuellement que dans le cas de populations importantes (plusieurs chenilles par souche).

.../...

P.1391

On pulverisera un des produits suivants (APV au 1er janvier 1980):

décaméthrine 0,75 g m.a./hl (grammes matière active à l'hectolitre) ; dichlorvos (125 g m.a./hl) ; fenvalérate (10 g m.a./hl) ; métamidophos (60 g m.a./hl); méthomyl (50 g m.a./hl) ; parathion méthyl (60 g m.a./hl) ; perméthrine (75 g m.a./hl) ; associations à base de fénitrothion + trichlorfon ; parathion méthyl + dicofol ; méthomyl + fénizon.

ARBRES FRUITIERS à NOYAU

OIDIUM - Pêcher, abricotier

La protection est à renouveler, notamment dans les plantations du Roussillon sur abricotiers et sur pêchers (surtout nectariniers).

On utilisera un des produits suivants :

bupirimate 20 g m.a./hl (grammes matière active à l'hectolitre) ; dinocap (25 g m.a./hl) ; pyrazophos (30 g m.a./hl) ; soufre micronisé (600 g m.a./hl) ; triforine (33,3 g m.a./hl).

PUCERON VERT FARINEUX du pêcher :

La lutte contre ce ravageur n'est efficace que si elle est effectuée au début du développement rapide des pousses et à l'aide de produits aphicides, à action systémique : déméton-méthyl, vamidothion.... Ne pas augmenter la dose prescrite mais bien mouiller et traiter en dehors des périodes chaudes et ventées.

TORDEUSE ORIENTALE :

Certaines pavies (Sudanell) sont très sensibles aux attaques. La protection doit être assurée sur les arbres en formation et les variétés sensibles. Le taux d'attaque reste faible à ce jour. Aucune intervention généralisée ne se justifie, exception peut-être sur la variété Sudanell.

MOUCHE de la CERISE :

Le traitement est à envisager dans les vergers sur les variétés tardives (murissant en même temps et surtout après Reverchon) à l'aide d'un des produits suivants, quand les fruits commencent à tourner :

diméthoate	30 g	de matière active à l'hectolitre
formothion	50 g	de " " "
fenthion	50 g	de " " "
décaméthrine	1,25 g	de " " "

Respecter strictement les délais d'emploi avant récolte : 15 jours pour fenthion ; 7 jours pour diméthoate et formothion ; 0 jour pour décaméthrine.

ARBRES FRUITIERS à PEPINS

OIDIUM du pommier et TAVELURES du pommier et du poirier :

Un maintien de la protection s'impose. La recrudescence d'Oïdium, fréquemment signalée dans les vergers de pommiers situés en zone littorale, et des risques d'attaque de Tavelures favorisées par les pluies répétées, maintenant le feuillage humide, le justifient.

.../...

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES LANGUEDOC-ROUSSILLON

PUCERON LANIGERE du pommier :

Les colonies de ce dangereux puceron existent dans divers vergers. Les spécialités à base de vamidothion (KILVAL, SEPAPHID...) donnent généralement d'excellents résultats.

LEUCOPTERA :

Les chenilles de ce papillon minent les feuilles de pommier et se développent dans l'épaisseur du limbe. Leur présence sur diverses pommes exportées fut à l'origine de réclamation de la part de quelques Etats étrangers.

Début mai, ce parasite n'a été trouvé que sur la variété Reinette du Canada dans les Cévennes gardoises. Par contre, aucune présence n'a été decelée en plaine, où est cultivée la variété "Granny Smith" qui fait l'objet des exportations évoquées ci-dessus.

N.B. - Le cahier des charges valable pour la campagne 1981/1982 d'exportation de fruits frais au Canada a été publié. La distribution en est assurée par l'intermédiaire de l'AFCOFEL et de l'INTERFEL. Quelques exemplaires sont disponibles. Ils seront adressés sur demande.

CARPOCAPSE :

Le vol des papillons a débuté à proximité des locaux, où sont entreposées les caisses, et des dépôts de caisses dans les vergers. Il apparait encore trop tôt pour commencer la protection des fruits.

ARBORICULTURE

(région de Perpignan)

POU de SAN JOSE : l'essaimage des jeunes larves vient de commencer aussi conseillons-nous d'effectuer le premier traitement dès la semaine prochaine, dans les vergers où cette cochenille est présente, à l'aide de méthidathion (Ultracide 20 à 40 g de m.a./hl). Une 2e application est conseillée 10 à 12 jours après la première.

N.B. - Les mêmes préconisations s'appliquent à la Cochenille virgule sur cerisiers et abricotiers.
Respecter les délais d'emploi avant récolte (15 jours).

CULTURES LEGUMIERES

ASPERGE

ROUILLE sur asperges non récoltées :

Renouveler la protection en ajoutant un mouillant à la bouillie utilisée.

Au fur et à mesure que cesseront les travaux de récolte étendre cette mesure à l'ensemble de la plantation.

Si le Criocère de l'asperge et ses larves rongent les feuilles et l'épiderme des tiges, ajouter un insecticide au produit choisi pour combattre la Rouille.

P.1392

CHENILLE à FOURREAU :

La culture sous feuilles plastiques plaquées sur le sol contribue à avancer l'évolution de cet insecte capable de ravager les plantations établies en sols sableux. Le vol des papillons a commencé au Grau du Roi et les pontes sont en cours. Elles sont réalisées au pied des tiges les plus développées. Les plantations jeunes ou celles dont la récolte a cessé orientent les vols et concentrent les pontes.

L'incubation des oeufs étant supérieure à 4 semaines, les interventions se situeront donc après la mi-juin et feront l'objet d'un avis ultérieur.

TOMATE

CLADOSPORIOSE :

Cette maladie est présente dans certaines serres par suite d'une forte humidité et d'une aération insuffisante. La lutte est avant tout préventive . Si la Cladosporiose est présente dans la culture, effectuer des pulvérisations copieuses au feuillage avec :

triforine (FUNGINEX, SAPROL)
ou manèbe)
ou manèbe + bénomyl (nombreuses spécialités
ou manèbe + méthylthiophanate)

Alterner les produits pour éviter une accoutumance

Ne pas traiter plus de trois fois avec triforine.

ALTERNARIA :

Dès l'apparition des premières taches intervenir à l'aide de captafol, manèbe, mancozèbe.

NOCTUELLES :

Des dégâts sont constatés principalement dans les cultures sous serre. Si leur présence est constatée employer l'un des insecticides suivants :

acéphate (ORTHENE) 75 g m.a./hl
bromophos (NEXION, SOVI-NEXION, RHODIANEX) 50 g m.a./hl
chlorfenvinphos (BIRLANE, PSILATOX) 50 g m.a./hl
trichlorfon (DIPTEREX) 100 g m.a./hl

Respecter les délais d'emploi avant récolte.

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 15 mai 1981 - 1000 exemplaires